Document généré le 12 juil. 2025 02:28

Continuité

CONTINUITÉ

L'église, « patronne des arts »

Jean Trudel

Numéro 25, automne 1984

L'héritage religieux : un passé d'or

URI : https://id.erudit.org/iderudit/18493ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Trudel, J. (1984). L'église, « patronne des arts ». *Continuité*, (25), 14–17.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

R. Ashton

Anonyme, «Ex-voto de la salle des femmes de l'Hôtel-Dieu de Montréal», XVIIIe siècle, huile sur toile, 93,5 X 131 cm. Montréal, Musée des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

L'ÉGLISE, «PATRONNE» DES ARTS

par Jean Trudel

Dès leur arrivée en Nouvelle-France, au XVIIe siècle, les missionnaires jésuites et récollets utilisèrent des gravures et des peintures pour évangéliser les Indiens[1]. Après l'incendie de la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal, le 7 décembre 1978, les Sulpiciens commandèrent au sculpteur Charles Daudelin un immense relief de bronze qui, depuis 1982, orne le retable de la chapelle reconstituée. Depuis les premiers moments de la colonisation française en Amérique et, à un moindre degré, jusqu'à aujourd'hui, l'Église catholique a joué un rôle de premier plan dans le développement des arts au Québec. C'est là le sujet d'une exposition majeure, *Le Grand Héritage,* présentée au Musée du Québec de 10 septembre 1984 au 13 janvier 1985.

DE LA CRÉATION...

L'art sacré en Nouvelle-France est tributaire à la fois de l'art sacré français et de la façon dont se pratiquait la religion en France. Il en est de même pour l'art religieux de la Nouvelle-Angleterre — plus austère — tributaire de l'Angleterre, et de l'art sacré du Mexique — plus exubérant — tributaire de l'Espagne. Les conditions économiques et climatiques ainsi que la volonté d'autonomie de ces colonies d'Amérique du Nord ont contribué à la démarcation de leur art sacré par rapport à l'art sacré européen[2]. Même si les importations d'oeuvres d'art européennes étaient fréquentes aux XVIIe et XVIIIe siècles, les coûts, la complexité, les risques et les délais du transport étaient si grands qu'il était plus simple de faire venir ou de former sur place les artistes et les artisans pour répondre aux besoins de l'Église.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, l'arrivée de Mgr de Laval (1623-1708) en Nouvelle-France, sa nomination comme évêque de Québec lors de la création du diocèse en 1674, la fondation de paroisses suivant l'établissement des colons français, laissaient présager une augmentation des besoins de l'Église, en termes d'art sacré. Pour chaque paroisse, il fallait construire une église, ornementer son intérieur et se pourvoir des biens nécessaires à l'exercice du culte. Par ailleurs, l'arrivée de France de communautés religieuses d'hommes et de femmes fondant des maisons d'enseignement, des hôpitaux et des hospices impliquait aussi la construction d'édifices pourvus de chapelles ou d'églises.

Jusqu'à récemment encore, l'Église catholique a été au Québec le principal commanditaire d'oeuvres d'art. Celles-ci faisaient partie du quotidien et elles ont formé la culture visuelle d'une bonne partie des Québécois. Les églises, avec leur architecture, leurs peintures, vitraux, sculptures, dorures, orfèvrerie, gravures et broderies jouaient en quelque sorte le rôle que tiennent les musées aujourd'hui. Agrandies, incendiées, reconstruites, transformées pour suivre l'évolution du goût, la décoration des églises fournissait à beaucoup d'artistes leur principale source de revenus.

Les églises étaient alors des chantiers perpétuels où s'employaient architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres, etc. Les travaux étaient financés à même les dons et les contributions des fidèles et constituaient ainsi un projet collectif où rien n'était trop beau pour manifester l'expression de la ferveur religieuse.

La religion catholique et romaine a toujours utilisé des formes d'art pour créer l'environnement dans lequel se déroulent les cérémonies de son culte selon des règles très précises. Depuis le concile de Trente, l'iconographie utilisée par l'Église catholique répondait à une codification stricte. L'artiste oeuvrant pour l'Église se pliait à des exigences qui ne correspondent pas à la notion de liberté de création telle que nous la connaissons actuellement. Il est donc essentiel, en abordant l'art sacré du Québec, de considérer le cadre de travail de l'artiste pour pouvoir apprécier équitablement son talent.

Archives départementales de la Gironde

Mgr de Laval administrant la confirmation à des Indiens à la mission du Sault, près de Montréal, en 1676. Claude Chauchetière s.j. (1645-1709), «On donne la confirmation la première fois», vers 1686, encre et lavis sur papier, 20 X 15,5 cm. France, Archives départementales de la Gironde.

...À LA PRÉSERVATION

Aujourd'hui, on classe les églises, les couvents, les monastères comme monuments historiques et on essaie de conserver sur place le patrimoine religieux mobilier. L'Église catholique a longtemps favoriser l'éclosion et l'extension du patrimoine religieux québécois. Il lui incombe maintenant d'en assurer la préservation. C'est une tâche lourde financièrement et l'aide gouvernementale devrait porter à la fois sur le patrimoine immobilier

LE GRAND HÉRITAGE: DE L'ÉGLISE AU MUSÉE

Jusqu'à l'exposition *Le Grand Héritage*, aucune tentative de synthèse multidisciplinaire n'avait été faite sur l'art sacré du Québec. Il aura fallu que le pape Jean-Paul II effectue une visite au Musée du Québec pour qu'un projet de cette envergure soit réalisé.

Les délais imposés pour la préparation de l'exposition (janvier à septembre 1984) étaient si brefs qu'ils excluaient à la fois la possibilité de longues recherches de même qu'une entreprise individuelle: l'exposition et le catalogue sont donc le fruit d'une petite équipe de spécialistes travaillant en étroite collaboration[1].

UNE APPROCHE THÉMATIQUE

La problématique du volet artistique de l'exposition était double. D'une part, il fallait choisir les oeuvres les plus belles et les plus significatives de l'art religieux du Québec et ce, depuis l'arrivée des premiers missionnaires jusqu'au début du XXe siècle. D'autre part, ces oeuvres devaient être présentées à la fois pour en apprécier les qualités esthétiques et pour en saisir les liens avec la religion catholique et l'usage qu'elle en faisait. Une approche traditionnelle par catégories (architecture, peinture, sculpture, orfèvrerie, etc.) organisées de façon chronologique n'aurait pas convenu à cette problématique. On y préféra une approche thématique. Quinze thèmes majeurs furent retenus permettant des regroupements d'oeuvres, une mise en situation à la fois de leur utilisation et des conditions de leur création ou importation[2].

Les oeuvres d'art religieux présentées dans les musées le sont très souvent uniquement pour leurs qualités esthétiques, sans tenir compte de leur valeur d'usage. Par leur iconogaphie, ce sont des oeuvres utilitaires servant à renforcer le sentiment religieux des fidèles et leur beauté plastique vient ajouter à cette valeur. Ainsi, la qualité esthétique des oeuvres — elles ont été choisies parmi les plus belles pièces d'art religieux du Québec — autant que la variété des techniques et des matériaux ont été retenues comme critères de sélection. À titre d'exemple, on pourra admirer une *Sainte Famille* en plâtre qui souligne la place importante prise par ce procédé depuis le dernier quart de XIXe siècle. Cette influence du plâtre est également attestée par une *pietà* en bois sculptée par Jean-Baptiste Côté (1832-1907) qui a pour modèle un plâtre identique ou presque.

P. Altman/Musée du Québec

P. Altman/Musée du Québec

Une des salles de l'exposition Le Grand Héritage. **La «mise en scène» tente de recréer l'intérieur d'une église.**

Enfilade d'une partie des dix-sept statuettes attribuées à Pierre-Noël Levasseur (1690-1770) et provenant du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Certaines oeuvres présentées sont très connues du public, comme le *Père Éternel* de Pierre-Noël Levasseur (1690-1770), un des chefs-d'oeuvre de l'art ancien du Québec. Par contre, beaucoup d'autres sont exposées pour la première fois. Citons les dix-sept statuettes attribuées au même sculpteur et conservées au monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur à Québec. Le *Saint-Jean-Baptiste* est l'un des points forts de ce groupe de sculptures commandées par les Jésuites de Québec. Les cir-

constances exceptionnelles entourant l'exposition ont permis d'emprunter des oeuvres représentant un défi technique pour l'emprunteur comme le vitrail du *Martyre de saint Paul* exécuté d'après un carton d'Ozias Leduc (1864-1955) et conservé à l'Archevêché de Sherbrooke, ou la *Sainte-Cécile* de Louis Jobin (1845-1928) placée au sommet du buffet d'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Cette sculpture avait tout probablement été commandée pour orner le char allégorique des Sociétés musicales lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste de 1880.

L'exposition suggère également de nouvelles voies de recherche en présentant, par exemple, une partie de la collection de gravures des Ursulines de Québec. C'est là un secteur négligé par les historiens de l'art québécois malgré sa grande importance comme source iconographique. Les communautés religieuses conservent encore beaucoup de gravures qui devraient être inventoriées, restaurées et mises en valeur. Il en va de même pour les vêtements sacerdotaux, les parements d'autel et les bannières, éléments encore peu étudiés. Une prise de conscience de l'intérêt de ces facettes négligés de l'héritage religieux nous permettrait sans doute de mieux les préserver pour les générations futures.

L'art religieux a toujours fait partie du quotidien des Québécois. En tentant d'en renouveler l'approche par l'exposition *Le Grand Héritage*, nous espérons pouvoir attirer l'attention sur ses plus belles oeuvres et mieux en cerner la signification dans le développement des arts au Québec.■

Jean Trudel

1) Outre l'auteur de cet article et conservateur invité, l'équipe comprenait MM. Mario Béland, Yves Lacasse, John R. Porter, François-Marc Gagnon, Laurier Lacroix et Pierre Lessard.
2) Ces 15 thèmes sont: L'épiscopat, L'implantation de la foi, Les Jésuites, La dévotion à la Sainte Famille, Les communautés de femmes, Les portraits, La Vierge à l'Enfant, Les estampes des Ursulines de Québec, L'église au coeur de la paroisse, L'intérieur d'église, Le baptême du Christ, Processions et défilés, La croix de chemin, L'intérieur domestique rural, Le chrétien devant la mort. Mentionnons un seizième thème présenté au Musée du Séminaire de Québec, «Au coeur de l'Église canadienne», par son conservateur, M. Magella Paradis.

J. G. Kerouac

Louis Jobin (1845-1928), «Bannière de la Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg» (1880), soie blanche, bois polychrome, broderie, 182,9 X 137,2 cm. Charlesbourg, Fabrique Saint-Charles-Borromée.

G. Montbard(?) d'après Giuseppe Rusconi, «Saint Louis de Gonzague et Stanislas de Koska», XIXe siècle, burin, 25,8 X 18 cm. Québec, Monastère des Ursulines.

et sur le patrimoine mobilier. Si Vatican II a entraîné la dispersion de nombreuses oeuvres du patrimoine religieux du Québec, on assiste maintenant à une nouvelle prise de conscience de son importance, phénomène qui engendre des actions visant à le préserver et le mettre en valeur.

Plusieurs communautés religieuses ont entrepris d'inventorier, de faire restaurer leurs oeuvres, de se documenter sur elles et de les présenter au public dans leurs musées selon les moyens financiers dont elles disposent. Il en est ainsi, par exemple, des Ursulines de Québec et des Soeurs Grises de Montréal. De plus, dans plusieurs paroisses où l'église renferme des trésors artistiques, on organise des visites guidées des lieux: c'est le cas à l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec où s'est formé un comité du patrimoine. Certaines paroisses — mais il s'agit de cas exceptionnels comme à Notre-Dame de Montréal — possèdent même leur propre musée. Soulignons en terminant la participation très active du Comité diocésain de construction et d'art sacré de Montréal (depuis plusieurs années sous la direction de M. l'abbé Claude Turmel) à la conservation, la restauration, la rénovation des églises et à la préservation du patrimoine religieux mobilier.

L'effort de préservation et de mise en valeur qu'a entrepris l'Église du Québec perpétue ainsi son rôle déterminant dans la constitution de l'héritage artistique québécois. Et ce rôle est tout aussi important.■

1)Voir François-Marc Gagnon, **La Conversion par l'image. Un aspect de la mission des Jésuites auprès des Indiens du Canada au XVIIe siècle**. Bellarmin, Montréal, 1975.
2)Les études comparatives en ce sens restent encore à faire. Elles pourraient apporter un éclairage nouveau sur notre patrimoine qui s'inscrit dans un contexte nord-américain.

JEAN TRUDEL

Historien de l'art et consultant en muséologie, il a été conservateur au Musée du Québec et à la Galerie nationale du Canada avant d'être directeur du Musée des beaux-arts de Montréal de 1977 à 1982. Il est l'auteur de nombreuses publications sur l'art ancien du Québec.